

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC**

Compte-rendu d'une assemblée publique de consultation tenue le mercredi 7 mars 2018, à la salle du conseil sise au 1216, rue Principale, Saint-Roch-de-Mékinac à 18 heures 30 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

Guy Dessureault Robert Tessier Micheline Demers
Gaétan Beauchesne

Formant quorum sous la présidence du conseiller, monsieur Gaétan Beauchesne. Est également présente Mme Sylvie Genois, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Assistance : 2 personnes

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 35 045-UR-2018-01

- Le projet de règlement numéro 35 045-UR-2018-01 modifiant le règlement de zonage numéro 2015-07-003, modifiant l'annexe A – plan de zonage.
- Il s'agit d'inclure dans la zone 16 Vb les deux terrains #4 526 et #4 526 335 du cadastre du Québec.
- Que le projet de règlement concerne les zones 49 Cb – 16 Vb – 52 Co – 42 Ra – 51 P – 50 Ra et 48 Rb.

Monsieur Bernard Dumais demande en quoi consiste la zone 16 Vb. M. Gaétan Beauchesne donne les explications à M. Dumais.

Fin de l'assemblée. Il est 19h00.

Gaétan Beauchesne, conseiller

Sylvie Genois, secrétaire-trésorière